

À Saint-Denis, le 14 janvier 2019,

Madame la rectrice de l'Académie de Créteil  
Rectorat de Créteil  
4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex

Objet: Préavis de grève pour la période du 21 au 28 janvier 2019.

Madame la Rectrice,

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Créteil pour la période du 21 au 28 janvier 2019.

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Pour la création de postes d'enseignants et de personnels de vie scolaire.
- Réemploi de tous les personnels de vie scolaire au chômage (AED-AVS-EVS).
- Titularisation de tous les personnels précaires sans condition de concours ni de nationalité.
- Contre les pressions hiérarchiques
- Contre la répression syndicale
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Contre les dispositions de la loi Peillon
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre la « réforme » de l'éducation prioritaire
- Pour l'élargissement de la carte des REP

Je vous prie de croire, madame le recteur, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD EDUCATION CRETEIL  
Jules Siran, co-secrétaire général académique

